© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Skenan, alcool et mal être

Par Profil supprimé Postée le 11/06/2012 17:59

> Bonjour,
> Depuis plus de 10 ans je souffre de ma jambe suite à un cancer pour lequel j'ai été traitée et opérée, après beaucoup de test de traitement je suis depuis quelques années sous morphine d'abord sous durogesic et maintenant sous skenan (340mg/jour), le hic c'est que la dose est efficace peu de temps et je suis donc obligé de demander à mon médecin d'augmenter ma dose..
> En attendant mon prochain rdv je consomme pas mal d'actiskenan et d'alcool même si ça me soulage un temps j'ai peur de ces mélanges et des conséquences que ça peut avoir d'autant plus qu'avec le temps ces mélanges sont de plus en plus réguliers et indispensables pour la douleur et pour le "moral" car plus la douleur est présente et forte et plus je me sens mal..
> Je m'en sens perdue et ne sais plus quoi faire..

Mise en ligne le 12/06/2012

Bonjour,

Sachez tout d’abord que nous comprenons votre difficulté et nous en sommes sensibles. L’intensité de vos douleurs fait que vous prenez autant de doses de Skenan car c’est le seul moyen à votre disposition pour vous soulager. Le skenan est prescrit pour les douleurs persistantes, généralement d’origine cancéreuse, qui résistent aux autres antalgiques. La prise prolongée de ce médicament peut générer une dépendance physique et psychique.

Nous vous conseillons de ne pas associer votre traitement avec l’alcool même si, sur le coup, cela vous soulage. La prise de Skenan s’accompagne, généralement, d’une prise de morphine, si ce n’est pas le cas, nous vous suggérons d’en parler à votre médecin qui pourra vous donner son avis sur cette association qui est de loin plus bénéfique que celle skenan+alcool. Vous pouvez aussi envisager, en parallèle, les traitements non médicamenteux variant entre l’hypno thérapie, la sophrologie et l’acupuncture. Nous vous avons mis ci-dessous quelques adresses de structures prenant en charge la dépendance générée par les médicaments, situées dans votre département de résidence. Nous vous invitons à les contacter et ils pourront vous aider.

Si vous avez besoin d’être écoutée et soutenue dans votre épreuve et de votre difficulté relative à votre pharmacodépendance vous pouvez nous joindre au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuit et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin).

Bon courage et cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA)

2 bd du 19 mars 1962
Hôpital de Gonesse
95500 GONESSE

Tél : 01 77 65 55 68
Site web : www.hopital-de-gonesse.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h.
Accueil du public : Consultations externes sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

Oppelia Rivage- centre de soins en addictologie

18 avenue du 8 mai 1945
95200 SARCELLES

Tél : 01 39 93 66 67
Site web : www.oppelia.fr/blog/structures/oppelia-rivage/
Accueil du public : Consultation sur rendez-vous : lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Mercredi jusqu'à 17h30 - Jeudi: de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30 - Vendredi de 9h30 à 12h30
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de moins de 25 ans, avec/sans entourage : sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée